

RUMILLY, Robert, *L'Acadie anglaise (1713-1755)*. « Histoire de l'Acadie et des Acadiens ». Montréal, Fides, 1983. 354 p. 18,00 \$.

Pierre Trépanier

Volume 37, numéro 4, mars 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304222ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304222ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Trépanier, P. (1984). Compte rendu de [RUMILLY, Robert, *L'Acadie anglaise (1713-1755)*. « Histoire de l'Acadie et des Acadiens ». Montréal, Fides, 1983. 354 p. 18,00 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37(4), 629–631.  
<https://doi.org/10.7202/304222ar>

RUMILLY, Robert, *L'Acadie anglaise (1713-1755)*. «Histoire de l'Acadie et des Acadiens». Montréal, Fides, 1983. 354 p. 18,00\$.

Robert Rumilly n'est plus avec nous pour discuter des qualités et des faiblesses de *l'Acadie anglaise*, ouvrage qui a vu le jour au moment même où son auteur s'enfonçait dans le séjour des ombres, à jamais. Rien ne le ravissait plus qu'un lancement de livre, aussi est-ce sans doute l'adieu dont il avait rêvé.

Comme le précédent, ce tome est de la plume de Robert Rumilly, de la première page à la dernière. Fidèle à sa conception de l'histoire — peu analytique, essentiellement narrative, — l'historien, limité dans ses déplacements par le grand âge et la maladie de sa femme, acceptait avec reconnaissance la documentation et les suggestions de collègues, d'amateurs et d'amis, mais ne les retenait dans le texte définitif que dans la mesure où étaient préservées sa manière et l'unité de son propos. Ce qui ne l'empêchait pas, à l'égard des documents, d'être d'une boulimie aussi féroce alors qu'il y a quarante ans. Quant à l'unité du propos, elle découle de la nécessité pour l'histoire, à ses yeux, d'être synthétique. Il réservait une ironie amusée aux spécialistes dont la carrière gravite autour de ce qu'il appelait des têtes d'épingle. Dans son cas, la synthèse ne résultait pas de quelques grandes idées-forces soumettant à leur discipline le foisonnement de la matière historique, comme chez un Lionel Groulx, mais plutôt de l'accumulation patiente des détails sous un éclairage unifiant et du souci de continuité que réclame le récit. Ce récit, c'est l'évolution politique qui, au premier chef, mais non exclusivement, l'oriente et en scande le rythme.

La seconde édition est considérablement augmentée puisque *l'Acadie anglaise* reprend en 350 pages les chapitres 16 à 31 de *l'Histoire des Acadiens* (1955), c'est-à-dire de la décision française de se ménager un retour offensif par la fortification de Louisbourg à la décision anglaise de britanniser sans retour la Nouvelle-Écosse par la déportation des Acadiens. Un épisode donc de la vaste rivalité anglo-française pour l'empire d'Amérique, au cours duquel le peuple acadien a été écrasé faute d'avoir compris à temps que la fondation d'Halifax renversait le rapport de forces en Acadie et qu'ainsi sa fière obstination à rester lui-même devenait une témérité dans la paix, une provocation dans la guerre. L'auteur complète cette histoire — qu'on pourrait dire extérieure — des Acadiens, par leur histoire intime, les travaux et les jours: forte progression démographique, colonisation intérieure, attachement paysan à la terre et au village, fidélité religieuse. Pour faire le pont entre le mode de vie à préserver autant que possible et les réalités de la conquête dont il faut s'accommoder, des institutions s'ébauchent, des relations se nouent. Les villages acadiens élisent des délégués (les «dépûtes») en principe pour recevoir les ordres des autorités coloniales, en pratique, durant trois décennies, pour les discuter, y résister, imposer des compromis. Quelques Acadiens sont nommés à des fonctions publiques subalternes, telles que juge de paix ou procureur du roi.

Si l'auteur s'efface d'ordinaire derrière son récit, il ne s'interdit pas tout débat. Il réagit contre «la légende du gouvernement royal se désintéressant de sa colonie canadienne», y compris l'Acadie (p. 166). «C'est pure calomnie, ajoute-t-il, que de représenter Louis XV et ses ministres comme abandonnant volontairement, légèrement, l'Acadie et le Canada» (p. 202). L'énumération des efforts déçus, des tentatives malheureuses prouve que ce n'est pas la bonne volonté qui a fait défaut au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais la Fortune. Il juge aussi les hommes, à l'occasion: «Mascarène, étoile de la diplomatie hypocrite [...]» (p. 123). C'est d'ailleurs une caractéristique de l'oeuvre historique de Robert Rumilly que l'insistance sur les individualités marquantes. Pour lui, le jeu des grandes forces anonymes n'explique pas tout en histoire. Les hommes jouissent d'une certaine liberté, comportant une égale mesure de responsabilité, qui leur permet d'agir sur le cours des choses. En ce sens, l'auteur avait une vision résolument volontariste de l'histoire. Voilà pourquoi sont mises en lumières des personnalités de premier plan (et beaucoup d'autres de moindre parage) comme L'Isle-Dieu, Le Loutre, Lawrence ou encore Shirley, le Caton de la Nouvelle-Angleterre, dont le rôle est davantage souligné que dans la première édition.

L'ouvrage se termine avec les préparatifs de la déportation. La narration qui en est faite dans la seconde édition ne diffère guère de celle que l'on trouve dans la première, bien qu'elle paraisse plus détaillée. On remarque toutefois l'absence de deux phrases, qui témoignent du désir d'une plus grande sobriété et, sans doute, de la conviction que la déportation fut un fait politico-militaire au lieu d'une entreprise de spéculation. «Le grand sabbat va commencer», lit-on dans *l'Histoire des Acadiens* de 1955 (p. 460). Et plus loin: «Un bénéfice doit ressortir entre la valeur des quadrupèdes confisqués [le bétail] et le coût des bipèdes transportés [les Acadiens]» (p. 463).

La carte placée au début de *l'Acadie anglaise* n'est pas de l'auteur. Incomplète, elle ne dispense pas le lecteur de consulter un atlas historique; erronée, elle l'y oblige. Ainsi l'auteur distingue sept groupements dans le district des Mines (p. 21) alors que la carte ne mentionne que deux toponymes, Grand-Pré et les Mines. Or on considère généralement que les Mines proprement dites (par opposition au bassin des Mines) et la région immédiate de Grand-Pré ne font qu'un. D'ailleurs, ce qui n'arrange pas les choses, le cartographe a placé les Mines à Piziguit et a dessiné, à mi-chemin entre ce dernier endroit et Grand-Pré, une longue et large rivière. Cette nouveauté ne peut être la Gaspareau, beaucoup plus modeste. Mais cela est peu de chose si l'on considère que l'éditeur a fait dans l'ensemble du très bon travail et que l'index est utile. Il convient de rappeler ici la fructueuse collaboration entre Robert Rumilly et son éditeur, autant dire, attitré. C'est tout à l'honneur de Fides d'avoir livré au public, durant toutes ces années, l'oeuvre abondante et précieuse de Robert Rumilly. Je ne sais si une telle constance est bien fréquente dans notre milieu.

En parlant de l'abbé de l'Isle-Dieu, l'auteur observe qu'il «possède ce don de reconstitution, à partir des documents, si nécessaire aux historiens» (p. 229). Ce don, Robert Rumilly l'avait lui aussi, et à un degré éminent. Nous devons lui savoir gré, Québécois, Acadiens et Franco-Américains, de

l'avoir mis au service de la connaissance de notre passé. Nous choisisant, il nous a révélés un peu plus à nous-mêmes. Après les luttes d'idées et de mots est venue la sérénité, et avec elle, la reconnaissance, désormais unanime.

*Département d'histoire  
Université de Montréal*

PIERRE TRÉPANIÉ